



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**25.09.2002 Bulletin 2002/39**

(51) Int Cl.7: **A45D 34/04**, A45D 40/00,  
A45D 40/28

(21) Numéro de dépôt: **02290653.1**

(22) Date de dépôt: **15.03.2002**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU  
MC NL PT SE TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL LT LV MK RO SI**

(72) Inventeurs:  
• **Garcia, Firmin**  
**27000 Evreux (FR)**  
• **Duquet, Frédéric**  
**27000 Evreux (FR)**  
• **Pennaneac'h, Hervé**  
**27130 Verneuil-sur-Avre (FR)**

(30) Priorité: **22.03.2001 FR 0103886**

(71) Demandeur: **VALOIS S.A.**  
**27110 Le Neubourg (FR)**

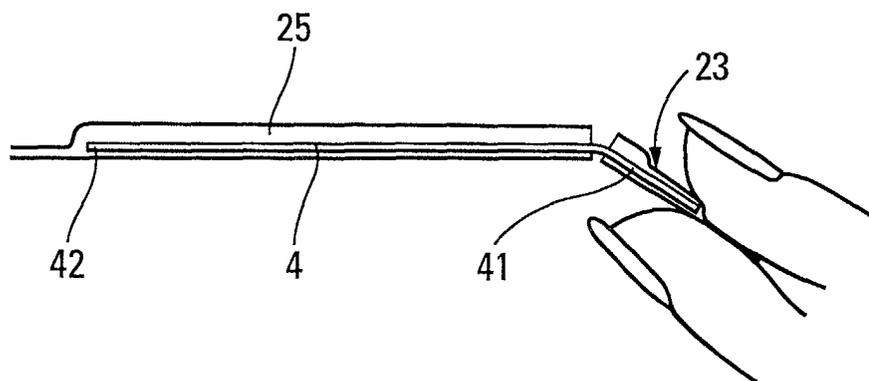
(74) Mandataire: **CAPRI SARL**  
**94, avenue Mozart**  
**75016 Paris (FR)**

(54) **Echantillon de test**

(57) Echantillon de test de parfum destiné à être hu-  
mé, caractérisé en ce qu'il comprend :

- un étui (25) présentant une partie d'ouverture (23),  
ledit étui (25) étant scellé avant utilisation, et

- un élément de support (4) adapté à recevoir un pro-  
duit fluide, ledit élément (4) étant disposé dans l'étui  
(25), de sorte qu'il peut en être extrait après ouver-  
ture de sa porte d'ouverture.



**Fig. 3**

## Description

**[0001]** La présente invention concerne un ensemble de conditionnement de produit fluide qui peut trouver une application dans le domaine de la parfumerie, de la cosmétique ou encore de la pharmacie. D'autres domaines d'application ne sont cependant pas exclus.

**[0002]** Dans le domaine de la parfumerie, et plus précisément des échantillons de parfum, il est connu d'utiliser des bandes de papier ou de carton sur lesquelles on vaporise un parfum voulu afin de pouvoir le humer ou le sentir. Ceci évite de vaporiser le parfum directement sur la peau : on peut ainsi tester plusieurs parfums sur plusieurs bandes de papier.

**[0003]** Afin de pouvoir vaporiser du parfum sur la bande de papier, la parfumerie met à la disposition de ses clients un vaporisateur normal du commerce. Cependant, il arrive fréquemment que ce vaporisateur soit utilisé par des clients malhonnêtes.

**[0004]** La présente invention a pour but d'améliorer ce principe de bande de test de parfum. A ce titre, l'échantillon doit être très peu coûteux, étant donné qu'il est offert gratuitement et de plus à usage unique. Toutefois, la présente invention peut également être utilisée dans d'autres applications bien différentes de celles d'échantillons de test de parfum.

**[0005]** Pour résoudre ce problème, la présente invention propose un échantillon de test de parfum destiné à être humé, caractérisé en ce qu'il comprend :

- un étui présentant une partie d'ouverture, ledit étui étant scellé avant utilisation, et
- un élément de support imbibé de produit fluide ou adapté à recevoir un produit fluide, ledit élément étant disposé dans l'étui, de sorte qu'il peut en être extrait après ouverture de sa partie d'ouverture.

**[0006]** Avant utilisation, l'élément de support, qui est comparable à la bande de test de l'art antérieur, est protégé dans son étui étanche. Lorsque l'utilisateur ouvre l'étui pour se saisir de l'élément de support, ce dernier peut déjà être enduit ou imbibé du produit fluide. Cependant, il n'est pas obligatoire que l'élément de support soit en contact permanent avec le produit fluide avant utilisation. C'est pourquoi l'élément de support peut être adapté à recevoir du produit fluide ou être déjà enduit ou imbibé du produit fluide dans l'étui.

**[0007]** Selon une forme de réalisation, l'élément de support est réalisé en un matériau absorbant apte à imbibé de produit fluide. On peut toutefois imaginer un élément de support en plastique non poreux sur lequel est appliqué un produit fluide, par exemple un crème ou une pommade à appliquer par exemple sur la peau. Dans le domaine de l'échantillon de test de parfum, il est préférable que l'élément de support soit réalisé en une bande de matériau absorbant capable de s'imbiber de parfum.

**[0008]** Selon une caractéristique intéressante de l'in-

vention, l'élément de support est fixé à la partie d'ouverture. Avantageusement, la partie d'ouverture sert d'organe de préhension pour l'élément de support. Il n'est donc pas nécessaire de saisir directement l'élément de support imbibé de produit fluide au risque de s'imprégner les doigts de produit fluide et de fausser les tests ultérieurs. La partie d'ouverture qui fait partie intégrante de l'étui fermé sert à la fois à ouvrir l'étui et à saisir l'élément de support.

**[0009]** Selon une forme de réalisation, l'étui est formé par une coque profilée et un film operculaire soudés localement ensemble, la partie d'ouverture étant formée par une zone soudée ensemble de la coque et du film séparée du restant de l'étui par une ligne de moindre résistance. La coque profilée, avantageusement thermoformée, permet de définir un volume interne dans lequel l'élément de support peut s'étendre librement sans contrainte.

**[0010]** En variante, l'étui comprend deux feuilles soudées localement ensemble, la partie d'ouverture étant formée par une zone soudée ensemble séparée du restant de l'étui par une ligne de moindre résistance. En utilisant deux feuilles, on obtient un ensemble de conditionnement particulièrement plat dont l'épaisseur cumulée est égale à l'épaisseur de l'élément de support plus l'épaisseur des deux feuilles.

**[0011]** Selon une autre caractéristique de l'invention, l'échantillon comprend en outre un réservoir de produit fluide reliant l'étui par un passage initialement scellé, mais apte à être ouvert par application d'une pression suffisante sur le réservoir de sorte que le produit fluide du réservoir est chassé du réservoir à travers le passage dans l'étui où se trouve l'élément de support sur lequel il va se fixer. Dans ce cas, l'élément de support n'est pas en contact du produit fluide avant utilisation, c'est à dire avant d'avoir appuyer sur le réservoir de produit fluide. Avantageusement, l'étui, le réservoir de produit fluide et le passage sont formés par une coque profilée et un film operculaire soudés localement ensemble. Bien entendu, en l'absence d'un tel réservoir de produit fluide initialement séparé, l'élément de support est initialement imbibé ou enduit du produit fluide.

**[0012]** L'invention sera maintenant plus amplement décrite en référence aux dessins joints donnant à titre d'exemples non limitatifs deux modes de réalisation de l'invention.

**[0013]** Sur les figures :

- la figure 1 est vue en perspective d'un échantillon de conditionnement selon un premier mode de réalisation de l'invention,
- la figure 2 est une vue en coupe transversale longitudinale verticale à travers l'échantillon de la figure 1,
- la figure 3 est une vue similaire à celle de la figure 2 de l'échantillon en cours d'ouverture de l'étui,
- la figure 4 est une vue en perspective de l'élément de support avec sa partie d'ouverture attachée,

- la figure 5 est une vue en perspective d'un échantillon selon un second mode de réalisation de l'invention, et
- la figure 6 est une vue en coupe transversale verticale longitudinale à travers l'ensemble de conditionnement de la figure 5.

**[0014]** Dans le premier mode de réalisation illustré sur les figures 1 à 4, l'échantillon désigné par la référence numérique 1 comprend un étui à l'intérieur duquel s'étend un élément de support 4. L'étui comprend une partie d'ouverture 23 qui permet d'accéder à l'intérieur de l'étui où se trouve l'élément de support 4.

**[0015]** L'étui peut être réalisé de manière monobloc avec sa partie d'ouverture 23. Cependant, dans le mode de réalisation représenté sur les dessins, l'étui est réalisé à partir de deux feuilles 2 et 3 soudées ensemble sur leurs périphéries pour former un contour de soudage 21 qui entoure l'étui à l'endroit où il définit son volume utile contenant l'élément de support 4. La partie d'ouverture 23 peut être constituée par une zone soudée ensemble délimitée ou séparée du restant de l'étui par une ligne de moindre résistance 26 le long de laquelle la partie d'ouverture 23 peut être arrachée, séparée ou repliée. Pour faciliter la séparation de la partie d'ouverture 23 du restant de l'étui le long de la ligne de moindre résistance 26, il peut avantageusement être prévu des amorces de rupture 27 sous la forme d'encoches entre lesquelles s'étend la ligne de moindre résistance 26.

**[0016]** Avantageusement, une extrémité 41 de l'élément de support 4 peut être fixée à la partie d'ouverture 23, par exemple par fixation entre les deux feuilles 2 et 3. Ainsi, l'élément de support 4 peut être extrait de l'étui en se servant de la partie d'ouverture 23 comme organe de préhension pour tirer sur l'élément de support 4. Ceci est visible sur les figures 3 et 4.

**[0017]** Comme susmentionné, l'étui peut être réalisé à partir de deux feuilles 2 et 3 : ces feuilles peuvent être de même nature, par exemple un film complexe stratifié de métal et de plastique. Dans ce cas, le réservoir 25 formé par l'étui sera relativement plat et les deux faces de l'étui seront identiques. L'élément de support 4 peut dans cette forme de réalisation subir des contraintes à travers les feuilles de l'étui. Les deux feuilles peuvent même être reliées entre elles le long d'un de leurs côtés pour ne former qu'une seule et même feuille repliée sur elle-même.

**[0018]** Dans le mode de réalisation représenté sur les figures 1 à 4, une des deux feuilles, en l'occurrence la feuille 2, peut être réalisée sous la forme d'une coque profilée, avantageusement par thermoformage, de manière à former un contour plat 21 et un dôme 22 qui permet de définir le volume de l'étui 25. Pour compléter l'étui 25, la feuille 3 peut être réalisée sous la forme d'un film operculaire qui est soudé à la coque 2 au niveau de son contour plat 21. On obtient ainsi un étui relativement rigide dans lequel l'élément de support 4 s'étend librement sans pouvoir subir de contrainte de l'extérieur. On

peut ainsi voir sur les figures que le dôme 22 s'étend jusqu'au niveau de la partie d'ouverture 23 et que la ligne de moindre résistance 26 s'étend à travers le dôme 22 au niveau de son extrémité tournée vers la partie d'ouverture 23. De même, la coque profilée 2 forme un léger relief 24 au niveau où l'extrémité 41 de l'élément de support 4 est maintenue entre la coque 2 et la feuille 3.

**[0019]** Sur la figure 4, on peut clairement voir l'élément de support 4 avec son extrémité libre 42 et son extrémité solidaire 41 fixé à la partie d'ouverture 23.

**[0020]** Quant à l'élément de support 4, il est représenté sur les figures sous la forme d'une bande allongée. On peut cependant imaginer d'autres formes pour l'élément de support, par exemple plus court ou rond. La présente invention n'est pas limitée à la forme particulière de l'élément de support 4. L'élément de support 4 est de préférence réalisé à partir d'un matériau absorbant apte à s'imbiber de produit fluide. Ainsi, l'élément de support 4 à l'intérieur de l'étui scellé comme représenté sur les figures 1 et 2, est déjà imprégné d'une petite quantité de produit fluide. Après ouverture et retrait de l'élément de support 4, il est très aisé de sentir ou humer l'odeur qui se dégage de l'élément de support 4 en le maintenant par la partie d'ouverture 23. Dans une autre forme d'application, l'élément de support 4 peut être réalisé en un matériau non absorbant sur lequel est appliqué un produit fluide tel qu'une crème, une pommade ou un gel.

**[0021]** Pour maintenir l'extrémité 41 de l'élément de support 4 à la partie d'ouverture 23, on peut se servir du thermosoudage réalisé entre les deux feuilles, mais on peut bien entendu utiliser d'autres techniques comme par exemple le collage.

**[0022]** La forme de réalisation des figures 5 et 6 diffère de celle des figures 1 à 4 en ce que l'échantillon comprend un réservoir de produit fluide susceptible d'être relié à l'étui 25 par un passage 29 qui est initialement scellé, mais qui peut être ouvert en appliquant une pression suffisante sur le réservoir 28. Par conséquent, à l'état initial avant utilisation, l'élément de support 4 contenu dans l'étui 25 est hors de contact du produit fluide qui lui est stocké dans le réservoir 28. Pour se servir de cet échantillon, l'utilisateur commence par appliquer une pression sur le réservoir 28 pour ouvrir le passage 29 et ainsi chasser le produit fluide hors du réservoir 28 dans l'étui 25 où se trouve l'élément de support 4. Le réservoir 28 ainsi que le passage 29 peuvent être réalisés de la même manière que l'étui 25, c'est à dire par deux feuilles soudées ensemble, ou plus avantageusement entre une coque profilée et un film operculaire. Comme on peut le voir sur les figures 5 et 6, le réservoir 28 peut être réalisé dans le prolongement de l'étui du côté opposé à la partie d'ouverture 23. Pour définir le réservoir 28, la coque profilée forme un second petit dôme complété par le film operculaire 3. Le passage 29 peut être réalisé par une zone très faiblement soudés ensemble de la coque et du film entre lesquels le

produit fluide sous pression pourra se frayer un chemin jusqu'à l'étui 25.

**[0023]** L'échantillon de l'invention constitue une amélioration avantageuse des bandes de test de parfum en ce qu'il peut être ouvert n'importe où, et non seulement dans la parfumerie, et qu'il n'est pas nécessaire de mettre à la disposition des clients un vaporisateur relativement cher. On peut également noter que l'élément de support et le produit fluide sont isolés de l'extérieur avant utilisation.

### Revendications

1. Echantillon de test de parfum destiné à être humé, **caractérisé en ce qu'il** comprend :
  - un étui (25) présentant une partie d'ouverture (23), ledit étui (25) étant scellé avant utilisation, et
  - un élément de support (4) adapté à recevoir un produit fluide, ledit élément (4) étant disposé dans l'étui (25), de sorte qu'il peut en être extrait après ouverture de sa partie d'ouverture (23).
2. Echantillon selon la revendication 1, dans lequel l'élément de support (4) est réalisé en un matériau absorbant apte à s'imbiber de produit fluide.
3. Echantillon selon la revendication 1 ou 2, dans lequel l'élément de support (4) est fixé à la partie d'ouverture (23).
4. Echantillon selon la revendication 1, 2 ou 3, dans lequel la partie d'ouverture (23) sert d'organe de préhension pour l'élément de support (4).
5. Echantillon selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'étui (25) est formé par une coque profilée (2) et un film operculaire (3) soudés localement ensemble, la partie d'ouverture (23) étant formée par une zone soudée ensemble de la coque et du film séparée du restant de l'étui par une ligne de moindre résistance (26).
6. Echantillon selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel l'étui (25) comprend deux feuilles (2, 3) soudées localement ensemble, la partie d'ouverture (23) étant formée par une zone soudée ensemble séparée du restant de l'étui par une ligne de moindre résistance (26).
7. Echantillon selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant en outre un réservoir de produit fluide (28) reliant l'étui (25) par un passage (29) initialement scellé, mais apte à être ouvert par application d'une pression suffisante (P) sur le réservoir (28) de sorte que le produit fluide

du réservoir est chassé du réservoir à travers le passage (29) dans l'étui (25) où se trouve l'élément de support (4) sur lequel il va se fixer.

8. Echantillon selon la revendication 7, dans lequel l'étui (25), le réservoir (28) de produit fluide et le passage (29) sont formés par une coque profilée (2) et un film operculaire (3) soudés localement ensemble.
9. Echantillon de produit fluide **caractérisé en ce qu'il** comprend :
  - un étui (25) présentant une partie d'ouverture (23), ledit étui (25) étant scellé avant utilisation, et
  - un élément de support (4) sur lequel est appliqué un produit fluide, ledit élément (4) étant disposé dans l'étui (25), de sorte qu'il peut en être extrait après ouverture de sa porte d'ouverture.

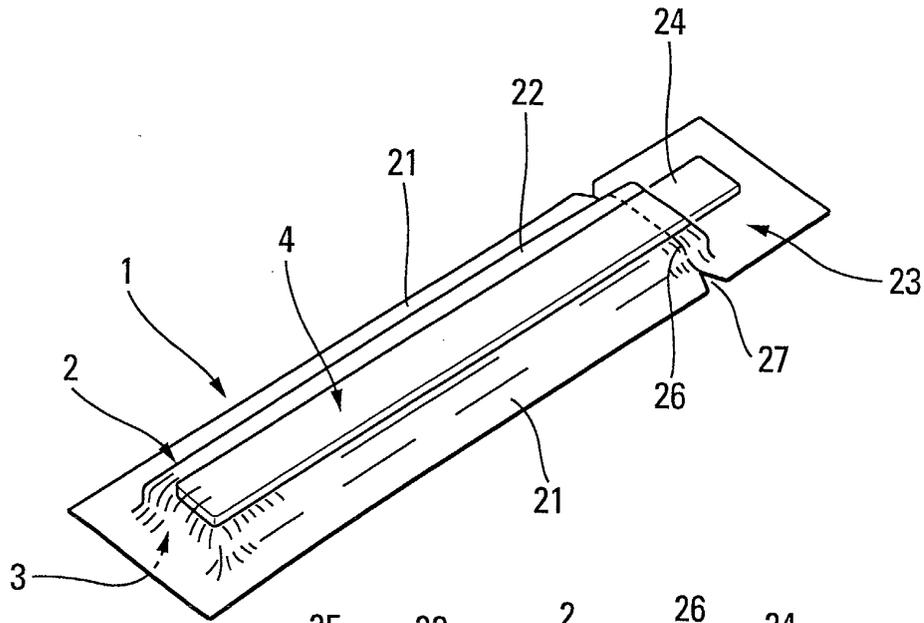


Fig. 1

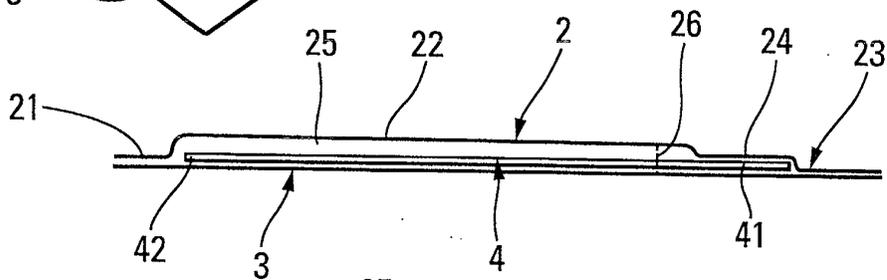


Fig. 2

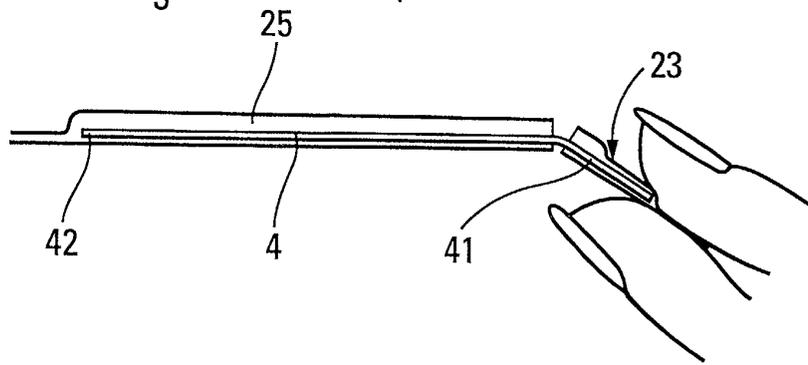


Fig. 3

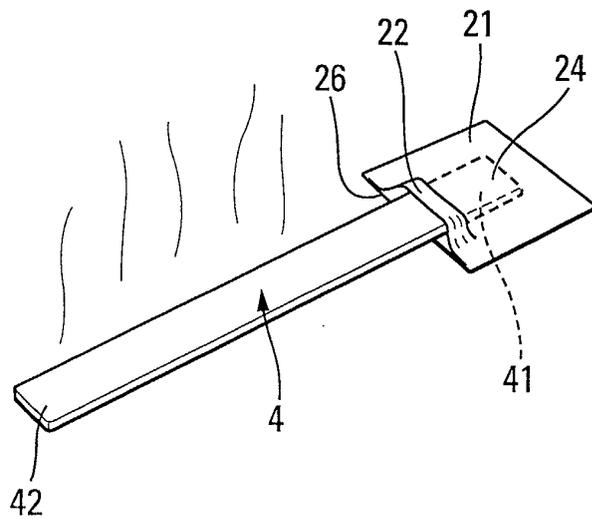


Fig. 4

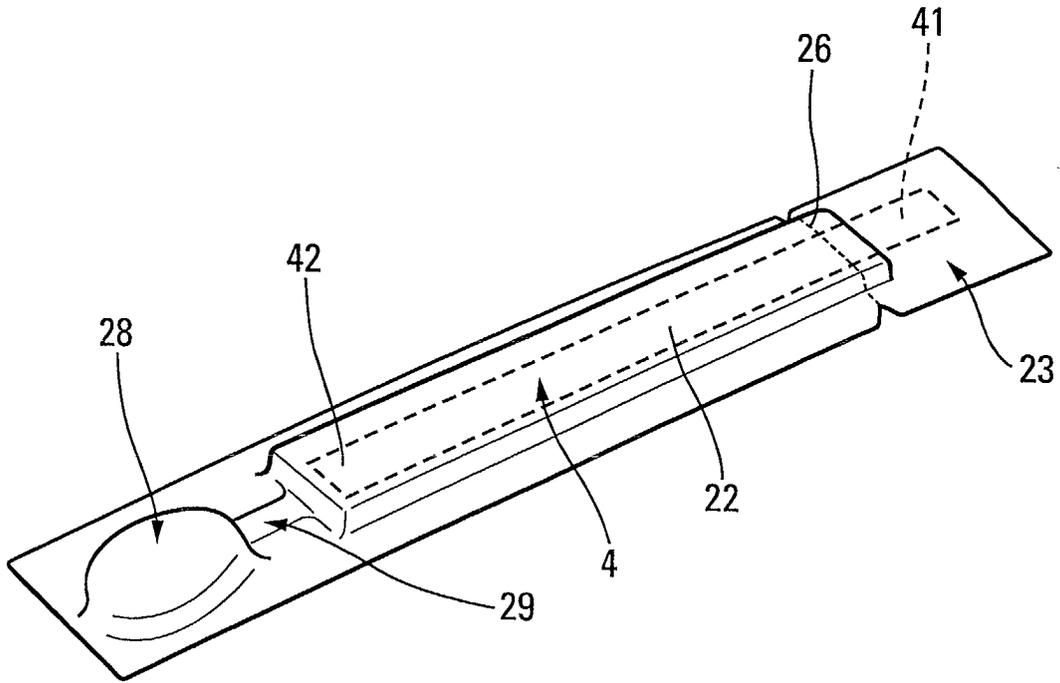


Fig. 5

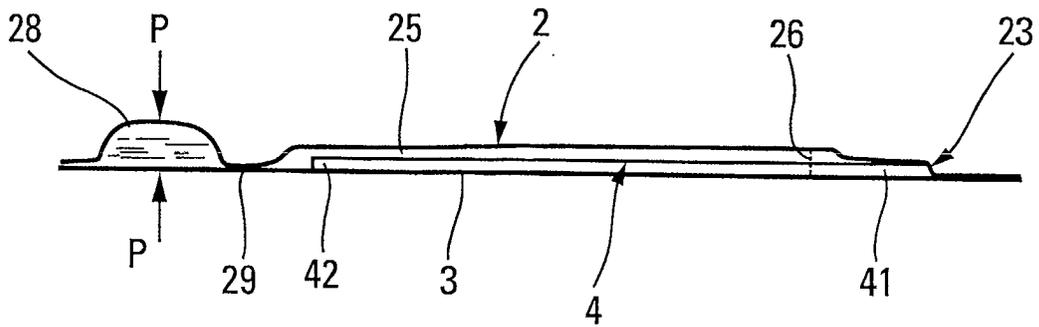


Fig. 6



Office européen  
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 02 29 0653

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
X	US 5 704 906 A (FOX RICHARD L) 6 janvier 1998 (1998-01-06) * le document en entier *	1-4,6,9	A45D34/04 A45D40/00 A45D40/28
X	US 5 681 574 A (SMEDLEY WILLIAM H ET AL) 28 octobre 1997 (1997-10-28) * colonne 3, ligne 26 - colonne 4, ligne 63; figures 1-4B *	1,5,7,8	
X	US 5 320 217 A (LENARZ MICHAEL D) 14 juin 1994 (1994-06-14) * colonne 2, ligne 35 - colonne 3, ligne 16; figures 1-4 *	1-3,6,9	
A	FR 1 425 166 A (KNOMARK) 4 avril 1966 (1966-04-04)		
A	EP 0 953 303 A (MICRONASA DI PATARCHI ALBERTO) 3 novembre 1999 (1999-11-03)		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
			A45D B65D A61M
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 25 juillet 2002	Examineur Sigwalt, C
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03/92 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 02 29 0653

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

25-07-2002

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5704906	A	06-01-1998	AUCUN	
US 5681574	A	28-10-1997	AUCUN	
US 5320217	A	14-06-1994	AUCUN	
FR 1425166	A	04-04-1966	AUCUN	
EP 0953303	A	03-11-1999	IT RM980120 U1 EP 0953303 A1	29-10-1999 03-11-1999

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82